

Formation au port du scaphandre de protection chimique

JOUR 1

Matin : formation théorie

- Les voies de pénétration d'un produit chimique
- Les familles de produits chimiques
- Les protections individuelles
- La présentation de l'appareil respiratoire isolant
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Les règles d'utilisation du matériel
- La méthodologie d'intervention avec l'ARI
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident

Après-midi : formation pratique

- Exercices pratiques avec ARI, à déterminer selon l'activité de l'entreprise (parcours d'effort, travail sur des installations du site, secours à victime inconsciente, ...)

JOUR 2

Matin : formation théorie

Méthodologie « intervention en cas d'incident » :

- La constitution de l'équipe d'intervention
- Le matériel d'intervention
- Les règles d'intervention en sécurité
- La décontamination
- L'essayage « à blanc » des équipements de protection individuelle type scaphandre

Après-midi : formation pratique

- Intervention avec scaphandre sur fuites réelles d'ammoniac sur les plateaux techniques.

Option : possibilité de réaliser ces exercices avec des produits non toxiques (eau, fumigènes, ...).



Durée

2 jours



Pré requis

Certificat médical d'aptitude au port de l'ARI



Public concerné

Toute personne devant intervenir dans un milieu chimique hostile, personnel Sapeurs-Pompiers

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- De sélectionner l'équipement de protection individuelle approprié aux risques présents,
- De comprendre la nécessité du port de l'ARI et du scaphandre en milieu hostile,
- De connaître les règles d'utilisation de l'ARI et du scaphandre,
- De connaître les limites d'utilisation de l'ARI et du scaphandre.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mise en pratique sur site

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Une évaluation de l'aptitude à l'utilisation de l'ARI est organisée au travers d'exercices (avec grille d'évaluation).

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'en étudier ensemble les possibilités.

EPI et matériel nécessaires pour la formation :

- ↪ Tenue de travail, casque chantier (si doté)
- ↪ Chaussures de sécurité – gants de travail
- ↪ Un certificat médical récent du service de santé au travail ne contre-indiquant pas le port de l'ARI